

CCPM - BUDGET ANNEXE MARPA - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	50 650,00	69 771,25	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
		(si solde négatif)	(si solde positif)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	19 121,25	0,00	
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	69 771,25	69 771,25	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	143 365,15	143 365,15	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
		(si déficit)	(si excédent)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00	
	=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	143 365,15	143 365,15	
		TOTAL DU BUDGET (4)		
		213 136,40	213 136,40	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.